



COMpte Rendu de la Seance Ordinaire du Conseil de Communauté du 18 Juin 2019

Nombre de membres du conseil de communauté : 44 en exercice : 44 présents : 33
 Nombre de membres ayant donné procuration : 10 Nombre de membre excusé : 1
 Date de la convocation : 12 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi dix-huit juin à dix-huit heures quinze, le conseil de communauté de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble, s'est réuni en séance ordinaire, au complexe multi sports Rue des Colchiques à Wasselonne (salle du club house), sous la présidence de Monsieur Daniel ACKER --Président.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR DELIBERE :

1° - ADOPTE, A L'UNANIMITE, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de communauté du 9 Avril 2019,

2° - DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE. L'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable par renvoi de l'article L 5211-1 du même code, précise que dans les séances au cours desquelles le compte administratif est débattu, l'assemblée délibérante élit son président. Le conseil de communauté a élu :

- **Pour le vote des comptes administratifs :**
Monsieur Marcel LUTTMANN – Premier Vice-Président de la Communauté de Communes
- **Pour les autres points inscrits à l'ordre du jour :**
Monsieur Daniel ACKER – Président de la communauté de communes

3° - DECISIONS PRISES PAR DELEGATION : Le conseil de communauté prend acte, à l'unanimité, des décisions prises par Monsieur le Président, dans le cadre de sa délégation, à savoir :

MARCHES / FACTURES

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES GLAÏEULS A WASSELONNE

Marché de travaux société COLAS – OSTWALD 80 245,20 € TTC

TRAVAUX DE VOIRIE RUE HEYLENBACH A WASSELONNE -

Avenant au marché de travaux – Société DIEBOLT – Marmoutier 1 179,47 € TTC

Marché de base : 113 082,00 € TTC

Montant de l'avenant : 1 179,47 € TTC

Nouveau montant du marché : 114 261,47 € TTC (soit une augmentation de 1,04 %)

Objet de l'avenant : Travaux complémentaires de bordures / Travaux complémentaires sur le revêtement et travaux complémentaires sur l'assainissement

MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2019 / 2020

Bureau d'Etudes EMCH ET BERGER – HOENHEIM 42 472,31 € TTC

Coût prévisionnel des travaux 2019 / 2020 : 1 975 456,20 € TTC

Taux de rémunération : 2,15 %

Montant de la rémunération correspondante 42 472,31 € TTC

.../...

TRAVAUX DE VOIRIE 2018 – LOTS 1 ET 2

Par délibération n° 159/2017 du 26 Septembre 2017, le conseil de communauté a défini l'intérêt communautaire et notamment en matière de voirie. Ainsi, sont notamment exclus de l'intérêt communautaire :

- la signalisation verticale et ou horizontale qui relèvent du pouvoir de police du maire en matière de sécurité
- le mobilier urbain,
- les aménagements paysagers

et sont par conséquent de compétence communale.

LOT 1 : SOCIETE EIFFAGE :

BALBRONN Rue des Femmes / DANGOLSHEIM Rue des Tailleurs / FLEXBOURG Rue des Vergers 1^{ère} tranche / KNOERSHEIM Rue des Marguerites / NORDHEIM Rue de l'Emetteur / SCHARRACHBERGEIM IRMSTETT Rue Altgasse et Rue de l'Ecole

Pour ce lot, cela représente une moins-value de 19 892,40 € TTC

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| • Marché de base : | 509 937,00 € TTC |
| • Montant de l'avenant : | - 19 892,40 € TTC |
| • Nouveau montant du marché : | 490 044,60 € TTC |
| Soit une diminution de 3,90 % | |

LOT 2 : SOCIETE COLAS

MARLENHEIM – Rue de Bruxelles (non concerné, voirie en zone d'activités / compétence économie)

WANGENBOURG ENGENTHAL – Rue du Roskopf / Rue de l'Ameisenthal / Rue des Huttes

WASSELONNE – Rue des Muguetts / Rue des Pommiers

Pour ce lot, cela représente une moins-value de 1 746,00 € TTC

- | | |
|-------------------------------|------------------|
| • Marché de base : | 389 851,20 € TTC |
| • Montant de l'avenant : | - 1 746,00 € TTC |
| • Nouveau montant du marché : | 388 105,20 € TTC |
| Soit une diminution de 0,45 % | |

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AGRANDISSEMENT DU MULTI ACCUEIL BOUT D'CHOU AVEC
CREATION D'UNE SALLE D'ACTIVITES POUR LE RAM ET AGRANDISSEMENT DE
L'ECOLE DE MUSIQUE RUE DE LA CROIX A WASSELONNE**

Groupement de maîtrise d'œuvre TRUMPF (Mandataire) SIB Etudes (BET Structures)

RUBLE NICLI (BE Fluides) ESP (BE Acoustique) 57 795,69 € TTC

Coût prévisionnel des travaux 645 762,00 € TTC

Taux de rémunération : 8,95 %

Montant de la rémunération correspondante : 57 795,69 € TTC

Ce montant est à répartir entre la CCMV et la Ville de Wasselonne à raison de 50 % dans le cadre du groupement de commandes.

ETUDE MAISON DES SENIORS.

Au regard de l'intérêt communautaire, la communauté de communes est compétente en matière « d'actions en faveur du soutien à domicile et de la mobilité des personnes âgées ».

Le bureau d'études COMPAS (Centre d'Observation et de Mesures des Politiques d'Action Sociale) réalise actuellement une étude préalable de besoin dans le cadre d'un ou plusieurs projets de résidence sénior implantés sur le territoire de la CCMV. Le coût de l'étude est de pour un coût de 16 575,00 € HT / 19 890,00 € TTC et le conseil de communauté sollicite l'aide financière du Département dans le cadre du Fonds d'Innovation.

4° - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2018.

Le conseil de communauté, moins 1 membre n'ayant pas participé au vote, Monsieur le Président s'étant retiré de la séance, a approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018 comme suit :

.../...

Budget principal :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	9 041 820,19 €	Recettes :	3 116 892,79 €
Dépenses :	7 617 931,67 €	Dépenses :	3 660 021,44 €
Excédent :	1 423 888,52 €	Déficit :	543 128,65 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 880 759,87 €			

Et a affecté définitivement le résultat d'exploitation 2018

Budget annexe Enfance / Jeunesse :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	1 715 730,52 €	Recettes :	55 545,46 €
Dépenses :	1 582 113,22 €	Dépenses :	93 533,47 €
Excédent :	133 617,60 €	Déficit :	37 988,01 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 95 629,29 €			

Et a affecté définitivement le résultat d'exploitation 2018

Budget annexe Atelier Relais

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	45 818,64 €	Recettes :	33 911,07 €
Dépenses :	42 768,36 €	Dépenses :	27 631,85 €
Excédent :	3 050,28 €	Excédent :	6 279,22 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 9 329,50 €			

Budget annexe Hôtel d'Entreprises

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	197 960,12 €	Recettes :	68 273,96 €
Dépenses :	74 889,56 €	Dépenses :	56 319,78 €
Excédent :	123 070,56 €	Excédent :	11 954,18 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 135 024,74 €			

.../...

Budget annexe Zone du Ried :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	5 102,91 €	Recettes :	0,00 €
Dépenses :	59 534,40 €	Dépenses :	8 160,00 €
Déficit:	54 431,49 €	Déficit :	8 160,00 €
SOIT UN DEFICIT GLOBAL DE 62 591,49 €			

Budget annexe Zone des Pins :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	129 974,00 €	Recettes :	130 000,00 €
Dépenses :	288 487,12 €	Dépenses :	0,00 €
Déficit :	158 513,12 €	Excédent :	130 000,00 €
SOIT UN DEFICIT GLOBAL DE 28 513,12 €			

Budget annexe Ordures Ménagères :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	1 622 022,70 €	Recettes :	0,00 €
Dépenses :	1 605 126,87 €	Dépenses :	0,00 €
Excédent :	16 895,83 €	Excédent :	0,00 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 16 895,83 €			

Budget annexe Zone Artisanale RD 1004

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	0,00 €	Recettes :	0,00 €
Dépenses :	1 970,00 €	Dépenses :	0,00 €
Déficit :	1 970,00 €	Excédent :	0,00 €
SOIT UN DEFICIT GLOBAL DE 1 970,00 €			

.../...

5° - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2018 PRESENTE PAR LE RECEVEUR.

Le conseil de communauté a adopté le compte de gestion de l'exercice 2018 présenté par le receveur ; les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs.

6° - BUDGET PRINCIPAL 2019 – DECISIONS MODIFICATIVES - Dans le cadre de l'emprunt souscrit pour la fibre optique (ensemble du programme sur les 3 années) d'une part et afin de pouvoir financer l'étude « Maison des Séniors », d'autre part, le conseil de communauté autorise les décisions modificatives ci-dessous :

	Chapitre	Article	Fonction	Dépenses	Recettes
Investissement					
Subventions d'équipement versées	204	204122	824	1 111 625,00 €	
Etude Résidence sénior	215	2031	61	19 890,00 €	
Emprunt	16	1641	1641		1 131 515,00 €
		Total		1 131 515,00 €	1 131 515,00 €

7 – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES – ADMISSIONS EN NON-VALEUR. Le conseil de communauté décidé d'accepter les non-valeurs suivantes :

Débiteur n° 1 – Enlèvement ordures ménagères 2017 et 2018	694,41 €
Débiteur n° 2 - Enlèvement ordures ménagères 2 ^{ème} semestre 2018	148,50 €

8°– ALLOCATION DE SUBVENTION AUX ECOLES DE MUSIQUE AFFILIES A L'ADIAM 67. Le conseil de communauté décide de soutenir les écoles de musique « les 3 Chapelles » à Nordheim et « Muzike » à Wasselonne en allouant à chacune une subvention de 10 000 €

9° - POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTES JEUNES (PAEJ) – ASSOCIATION ALT Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes ont une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation qui s'adresse aux jeunes en difficultés et à leur entourage adulte. L'objectif est :

- la prévention globale du mal-être,
- la prévention de la marginalisation, de la toxicomanie et de la délinquance,
- la participation au réseau des intervenants locaux.

Ces points d'accueil sont en place au collège Marcel Pagnol à Wasselonne et au siège de la communauté de communes, ainsi qu'au collège Grégoire de Tours à Marlenheim. Le conseil de communauté décide d'allouer à l'Association ALT une subvention de 9 343 € au titre de l'année 2019 et autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat.

10 – DEMANDE DE VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS DES COMMUNES. - La loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 prévoit que pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des subventions peuvent être versées entre un EPCI à fiscalité propre et ses communes membres, à raison de 50 % de l'opération.

A ce titre, le conseil de communauté sollicite le versement des fonds des concours pour les travaux ci-dessous :

Aménagement de sécurité Route du Biblenhof – DANGOLSHEIM :	2 107,22 €
Voirie Rue du Moulin – WASSELONNE :	6 173,74 €
Acquisition de 3 tentes lodges équipées à destination du Camping de WASSELONNE	9 886,76 €

.../...

11° - SMICTOM DE LA REGION DE SAVERNE – EXTENSION DU PERIMETRE ENTRAINANT MODIFICATION DES STATUTS. Le service d'élimination des déchets ménagers est actuellement organisé de façon différenciée sur le territoire de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP). Pour la Commune de PFALZWEYER ce service est assuré actuellement par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg qui adhère pour ce service au Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg. La CCHLPP a sollicité le SMICTOM pour qu'il étende son périmètre d'intervention à la commune de PFALZWEYER.

En vertu de l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil de communauté émet un avis favorable à l'intégration de la Commune de PFALZWEYER dans le périmètre du SMICTOM de la Région de Saverne.

12° - SELECTOM DE LA REGION DE MOLSHEIM – RAPPORT ANNUEL 2018. Le conseil de communauté prend acte du rapport d'activités 2018.

13° - COOPERATION INTERCOMMUNALE – TRANSFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DU TERRITOIRE BRUCHE MOSSIG EN POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR). Le conseil de communauté approuve la transformation du syndicat mixte en PETR et adopte les statuts du PETR

14° - PISCINE INTERCOMMUNALE A WASELONNE - CREATION DE POSTES. Le conseil de communauté, décide de créer les postes suivants :

- 6 postes de jobs d'été pour accroissement saisonnier d'activité
- 1 poste d'adjoint technique permanent pour le remplacement d'un agent d'accueil et d'entretien, à compter du 1^{er} septembre 2019,
- 1 contrat d'apprentissage BPJES ANN pour une période de 10 mois, du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020,

Et fixe le tarif de mise à disposition des maîtres-nageurs sauveteurs aux associations et autres utilisateurs à 30 € l'heure.

15° - MULTI ACCUEIL HANSEL ET GRETEL A MARLENHEIM – DIMINUTION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UNE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE ET AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT SOCIAL.

Une auxiliaire de puériculture du multi accueil effectue actuellement 26 heures 15 de service hebdomadaire. Dans le cadre de son départ à la retraite progressif, cet agent n'effectuera plus que 17 heures 30 de service hebdomadaire. Par conséquent, afin d'assurer la continuité du service, un agent social réalisera 35 heures de service à la place des 26 heures 15 actuellement.

Le conseil de communauté décide de modifier les durées hebdomadaires de service en conséquence.

16° - RECOURS AU PERSONNEL INTERIMAIRE. Afin de faire face aux difficultés de recrutement lors du remplacement d'agents et pouvoir assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions, le conseil de communauté décide de recourir au personnel intérimaire du Centre de Gestion et/ou des agences intérimaires privées.

17° MOTION DE SOUTIEN A LA SUCRERIE ET RAFFINERIE D'ERSTEIN. Le conseil de communauté décide d'adopter la motion en faveur du maintien de la sucrerie et raffinerie d'Erstein, un plan social concernant le conditionnement est actuellement à l'étude (délocalisation à BAZANCOURT) et représente une menace pour environ 70 postes sur les 220 emplois actuels.

.../...

18° - COMMUNICATIONS DIVERSES.

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que la prochaine séance aura lieu le 11 juillet 2019 à 19 heures au complexe multisports à Wasselonne.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre membre ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Wasselonne le 28 Juin 2019
Le Président,

D. ACKER

The seal is circular with a double border. The outer border contains the text "Communauté de Communes de Wasselonne" at the top and "Wasselonne" at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a central emblem depicting a landscape with a church spire and a windmill. Below the emblem, the text "1973" is visible.